



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

**ASSAINISSEMENT, GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES, HYDRAULIQUE
ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS**

**APPEL D'OFFRES OUVERT - ETUDE DIAGNOSTIQUE ET DE MODELISATION DES
RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE L'UNITE TECHNIQUE DE BEUVRY - SIGNATURE D'UN
AVENANT N°1**

Vu la décision n°2022_763 en date du 06 décembre 2022 par laquelle le Président a autorisé la signature d'un marché ayant pour objet l'étude diagnostique et de modélisation des réseaux d'assainissement de l'unité technique de Beuvry, avec la société V2R INGENIERIE ET ENVIRONNEMENT, située à Saint-Martin-Boulogne (62280), 48 bis route de Desvres, BP 950, pour une durée de deux ans à compter de la date fixée par ordre de service et pour un montant issu de la décomposition du prix global et forfaitaire de 309 325 € HT,

Considérant les modifications apportées à la décomposition du prix global et forfaitaire dans le cadre de l'exécution du marché à savoir des prestations supplémentaires, des modifications de quantités réellement exécutées par phase, entraînant une moins-value de 24 058 € HT,

Considérant la nécessité de prolonger la durée de l'étude jusqu'au 30 juin 2026 du fait des mauvaises conditions météorologiques rencontrées fin 2023 / début 2024, et compte-tenu de la nécessité de mettre en place un protocole de prélèvements et de mesures validé par l'Agence de l'Eau et la DDTM,

Considérant qu'il convient de signer un avenant n°1 afin de tenir compte des modifications apportées à la décomposition du prix global et forfaitaire et de prolonger la durée du marché,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

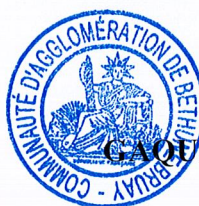
DECIDE de signer un avenant n°1 au marché ayant pour objet l'étude diagnostique et de modélisation des réseaux d'assainissement de l'unité technique de Beuvry, avec la société V2R INGENIERIE ET ENVIRONNEMENT, située à Saint-Martin-Boulogne (62280), 48 bis route de Desvres, BP 950, ayant pour objet la modification de la décomposition du prix global et forfaitaire, portant le nouveau montant du marché à 285 267,00 € HT, soit une moins-value de 7,78 %, et la prolongation du marché jusqu'au 30 juin 2026.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le .. **24.OCT. 2025**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



GAQUÈRE Raymond

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **28 OCT. 2025**

Et de la publication le : **28 OCT. 2025**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



GAQUÈRE Raymond